Il a vingt pieds de longueur sur six de largeur ; il est fait de longues bandelettes d'ivoire tressées en natte.

Le prix en est de 500 livres sterling, soit 12.500 fr.

— On écrit à l'*Indépendant rémois* :

Une imprudence dont les conséquences ont été funestes, a eu lieu tout dernièrement. La dame X... était aux champs, occupée à ramasser de l'herbe, lorsque l'idée lui vint de cueillir des oignons sauvages qui lui paraissaient devoir remplacer économiquement les oignons des maraîchers.

Rentrée le soir à son domicile, elle fit une omelette, dans laquelle elle mit une certaine partie de ces oignons sauvages. Le mari revint des champs et se mit à manger de cette omelette, dont sa femme mangea aussi. Il lui fit remarquer que les œufs n'étaient pas aussi bons qu'à l'ordinaire, et sa femme lui répondit que cela venait sans doute des oignons dont elle avait assaisonné ce mets. Quelques instant après, le mari se sentait indisposé et la nuit même il expirait. La femme a failli avoir le même sort. Mais comme pendant le souper elle avait été occupée à divers travaux, elle avait moins mangé que son mari, et c'est ce qui l'a sauvée.

— Il vient de mourir en Touraine, où elle vivait retirée depuis de longues années, une femme qui avait eu son existence marquée une heure au coin d'une originalité bien curieuse :

Elle était de première force à tous les jeux de carte et capable de rendre des points aux plus habiles. Un jour, en voyage, une grande dame russe, joueuse passionnée, se trouvant au même hôtel, et connaissant sa réputation, lui témoigne le désir de se mesurer avec elle. Mme de X... s'empressa de lui accorder cette satisfaction.

La Russe choisit le piquet. La partie commença à neuf heures du soir et le lendemain, quand le soleil parut, Mme de X... gagnait à son adversaire plus d'argent que ses mines de l'Oural ne lui avaient rapporté pendant un quart de siècle. Après le dernier coup, qui était d'une somme fabuleuse et qu'elle perdit encore, notre Russe se leva et dit à Mme de X...

— Madame, je doute que ma fortune entière puisse vous payer ce que je perds. Je vais vous envoyer mon intendant. Il comptera avec vous et vous remettra les titres de mes propriétés.

— Fort bien, madame, répliqua Mme de X... seulement ne croyez pas que je me laisserai gagner en procédés par une des plus charmantes partenaires que j'aie jamais eue. J'ai gagné, eh bien, permettez que je fasse venir un prêtre et un notaire. Devant le prêtre vous allez jurer que vous ne toucherez jamais aux cartes de votre vie et le notaire dressera un acte par lequel vous me constituerez une rente viagère de 20,000 francs.

Ce qui fut dit fut fait. Jamais notre Russe n'a joué depuis ce soir-là — et la pension a été fidèlement servie durant de longues années — au profit des pauvres, car c'est à eux que Mme de X... avait consacré ce qu'elle appelait l'*amende de la dame de trèfle*.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du lundi 14 mai 1877.

Affaire Moyaux.

HOMICIDE. — TENTATIVE D'HOMICIDE. — FAUX.

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

C'est aujourd'hui lundi que se sont ouverts les débats de cette lugubre affaire. Nous recevons d'un de nos correspondants le texte de l'acte d'accusation.

ACTE D'ACCUSATION.

Victor Moyaux est né à Niherne, arrondissement de Châteauxroux (Indre), le 13 mars 1847 ; il appartient à une honnête famille ; son père décédé peu après sa naissance, était un conducteur de travaux pour le compte d'un entrepreneur ; sa mère, restée veuve, lui fit apprendre l'état de charon, et à dix-sept ans il put déjà trouver à se placer utilement. Après avoir travaillé en Touraine pendant plusieurs années, il est arrivé en 1867 à Bagneux, près Paris, où il est devenu l'ouvrier d'un sieur Minard, dont le 14 juillet 1868, il épousait la fille.

Les premières années de cette union furent heureuses, et, jusqu'à la fin de 1875, aucune cause de mésintelligence n'existait entre les deux époux ; ils avaient perdu deux enfants en bas âge, mais une fille leur restait sur laquelle était concentrée toute leur affection. Cette enfant se nommait Marie-Jeanne ; elle était née à Paris, le 9 janvier 1873.

Avant son mariage, la femme Moyaux avait appris à confectionner des casquettes ; elle enseigna ce métier à son mari, et tous deux vinrent en mai 1869 s'établir à Paris, rue des Francs-Bourgeois, où pendant trois ans, ils furent employés ensemble chez le sieur Baudelier, chapelier.

Au mois de juillet 1872 ils quittèrent ce patron pour travailler chez eux, à façon, mais au mois de février suivant, Moyaux renonçant à une industrie qu'il ne trouvait plus assez lucrative, entra, comme receveur, chez le sieur Crespin qui dirige, à Paris, une maison de vente à crédit, il y resta jusqu'au 20 avril 1876, époque à laquelle il donna sa démission, à la suite de certains actes d'improbité constatés dans sa gestion; une amende lui ayant été infligée à titre de réparation, il refusa de la payer, et quitta son emploi, en disant qu'il ne voulait pas être exploité d'avantage, mais ce n'était là qu'un prétexte; la vérité était qu'il songeait alors mettre à profit, au détriment de la maison Crespin, certains procédés frauduleux qu'il avait imaginés, et dont il préparait la réalisation.

On sait sur quel système reposent les opérations de cette maison: Lorsqu'un client veut acheter un objet qu'il ne peut pas de suite payer intégralement, on lui ouvre un compte au crédit duquel sont inscrits, successivement, les paiements partiels qu'il effectue; quand les versements opérés ont atteint la moitié du prix de l'objet à acquérir, la maison Crespin lui délivre un bon de la valeur totale de cet objet, et sur la remise de ce bon, il peut réaliser l'achat chez certains négociants qui lui sont désignés; la maison Crespin acquitte ensuite les bons quand ils lui sont présentés par le vendeur, et le client se libère, vis-à-vis d'elle, dans certains délais, par des versements ultérieurs.

Les bons émis dans ces conditions portent toujours au recto, la signature du sieur Crespin et celle de son principal employé, et, au verso, une légende imprimée avec quatre figures; Moyaux s'était appliqué à en fabriquer de semblables; dans ce but il acheta une presse, des caractères d'imprimerie, un composteur, des burins et certains instruments nécessaires à la gravure; et à la suite d'un travail long et opiniâtre, il parvint à en faire une reproduction assez exacte.

Il reconnaît en avoir fabriqué ainsi 275, d'environ 120 fr., représentant ensemble par conséquent une somme de 33,000 francs, mais il prétend en avoir détruit le plus grand nombre en janvier 1877, sans en avoir fait usage. Ce qui est certain, c'est que vingt-trois seulement ont été présentés au remboursement à la maison Crespin.

Moyaux les avait donné, les 4 et 5 janvier 1877, à divers négociants de Paris, en paiement de marchandises d'une valeur totale de 2,770 fr.

La fabrication de ces bons de la maison Crespin fut une cause de trouble pour le ménage des époux Moyaux; la femme avait assisté au long travail de préparation auquel son mari s'était livré, et, malgré les instances de celui ci, elle avait toujours refusé de s'y associer. Des querelles s'en étaient suivies, dans lesquelles la femme Moyaux avait été jusqu'à le menacer d'une dénonciation, et un jour, devant la dame Cousin, elle avait à ce propos reçu de lui cette réponse: « Si tu me dénonces, je te brûlerai la cervelle. »

A la même époque, un autre motif de désunion se produisit; la conduite de la femme Moyaux avait fait naître, dans l'esprit de son mari, de graves soupçons d'infidélité; le bruit public l'accusait d'entretenir des relations coupables avec un de leurs voisins. Moyaux en avait été informé. Aucune illusion ne lui fut plus possible, quand, au mois d'avril dernier, il vit sa femme partir pour Philadelphie avec cet homme dont elle se disait la servante, mais dont, selon toutes les apparences, elle allait tout au moins devenir la maîtresse.

Deux jours avant son départ, la femme Moyaux avait confié sa fille à la veuve Marchais, dite femme Amour, demeurant à Bagneux. Au mois d'août suivant, Moyaux la reprit et la conduisit à Sens, chez une femme Charles qui avait été sa nourrice. Il resta lui-même quelques jours dans cette ville. Pendant ce temps sa femme était revenue d'Amérique, elle apprit que Jeanne se trouvait à Sens, et elle accourut aussitôt pour la retirer.

Moyaux, très-irrité de sa venue, l'accueillit fort mal, repoussa avec fureur sa prétention, et lui enjoignit de repartir au plus vite; lui-même quitta Sens le lendemain pour aller chercher à Paris un révolver et des cartouches avec l'intention, assure-t-il, de tuer sa femme dans le cas où elle tenterait de reprendre son enfant.

Dès lors, Moyaux n'eût plus qu'une seule préoccupation, la crainte de voir sa fille lui échapper et retomber au pouvoir de sa mère: «J'aimerais mieux la voir morte, disait-il, que de la savoir avec ma femme.»

Le 30 août, il la ramena de Sens à Paris, pour l'y cacher chez une femme Senchot modiste, demeurant impasse Constance, à Montmartre.

Profitant de ce que Jeanne se trouvait à l'abri des recherches de sa mère, Moyaux qui redoutait alors la dénonciation dont celle-ci l'avait menacé, quitta Paris le 6 septembre et s'en alla en Belgique.

A Bruxelles, son attitude ayant paru suspecte, il fut arrêté pour vagabondage, et le revolver dont il était porteur fut saisi et confisqué. Rendu à la liberté, après quelques jours seulement de détention, il partit pour Mons, où il fit connaissance d'une fille de mauvaise vie, nommée Louise Decrucq, qui consentit sans difficulté, à venir le rejoindre à Paris.

Le 19 Novembre ils s'installèrent ensemble à Montrouge, et, le 23 du même mois, Moyaux ayant été reprendre sa fille chez la dame Senchot, la remit aux soins de sa concubine.

Le 4 janvier dernier, il donna congé à son propriétaire, bien que le terme ne fut pas achevé, et tous trois allèrent demeurer dans la rue Morse, à Bercy. Deux jours après, la fille Decrucq étant retournée dans son pays, Moyaux dut se décider à reconduire Jeanne à Bagneux chez la veuve Marchais, qui l'affectionnait tout particulièrement et était toujours disposée à la recevoir.

Trois jours à peine s'étaient écoulés, que dans la soirée du 9 janvier, Moyaux accourut à Bagneux tout effaré, les mains souillées de boue, le visage écorché, les vêtements en désordre : il voulait à tout prix reprendre sa fille ; ni les larmes de celle-ci, ni les supplications de la veuve Marchais ne purent ébranler sa résolution : il saisit l'enfant entre ses bras et l'emporta. Quelques instants auparavant, dans le tramway de Châtillon, il avait aperçu sa femme qu'accompagnait un sieur Centner. En descendant de voiture, il s'était jeté sur elle pour la frapper ; Centner ayant voulu la protéger, une scène de violence s'en était suivie, qu'avait seul fait cesser l'intervention de quelques passants. La retraite de Jeanne était découverte, il ne voulait pas la laisser une heure de plus à Bagneux.

A partir du 9 janvier, il devient difficile de suivre exactement la trace de l'accusé on sait, toutefois, qu'il a laissé sa fille deux jours chez les époux Barreau, rue des Francs-Bourgeois; que le 11, il a acheté, à Paris, un révolver pour remplacer celui qui avait été saisi sur lui en Belgique; que le 12, il était à Mons avec Jeanne, et que le 15, il arrivait avec elle à Sens, pour demander, de nouveau asile à la femme Charles. Moyaux était alors absorbé par de sinistres pensées; les ressources qu'il s'était procurées au moyen des faux bons de la maison Crespin et de la vente récente d'une maison dans son pays, étaient épuisées, sa fille allait lui devenir un embarras, car il était impossible de l'élever lui-même, et la fille Decrucq, à laquelle il avait songé pour ce soin, ne pouvait pas ou ne voulait pas s'en charger; d'un autre côté, s'il se séparait de Jeanne, il pensait qu'elle serait exposée sans défense aux poursuites de sa femme, à laquelle il avait juré une haine mortelle. Sous l'empire de ces préoccupations, il avait conçu un abominable dessein.

Le 2 février, il prit congé de la femme Charles, à laquelle il annonça qu'il allait conduire sa fille en Belgique, et partit pour Paris, où il arriva vers quatre heures de l'après-midi. Après être allé visiter un de ses amis, rue des Francs-Bourgeois, puis dîner avec le sieur Barreau, il conduisit sa fille chez la demoiselle Raisin, rue du Temple, pour lui faire ses adieux, car, disait-il, ils allaient quitter Paris; on ne les reverrait plus de longtemps. Vers huit heures et demie, ils retourna rue des Francs-Bourgeois, laissa Jeanne chez la femme Bergol, et s'en alla, avec le mari de celle-ci, jouer au billard dans un café voisin.

Pendant toute cette soirée, il n'avait rien perdu de son calme et de sa gaieté. Vers onze heures, la femme Bergol lui amena sa fille au café, et, à minuit moins un quart, la partie de billard étant terminée, il sortit en emportant l'enfant sur ses épaules et en disant qu'il n'allait pas loin, que, d'ailleurs, s'il le fallait, il prendrait une voiture.

Moyaux connaissait sur le territoire de la commune de Bagneux, à quatre kilomètres environ des fortifications, dans un terrain vague, situé à quelques pas de la route de Sceaux, un puits aujourd'hui desséché, attenant, jadis, à une maison qui a été détruite en 1870, pendant la guerre, et mesurant trente mètres de profondeur; c'est vers ce puits qu'il se dirigeait; il avait résolu d'y jeter sa fille toute vivante, espérant qu'après une pareille chute la mort serait instantanée, et qu'avec le corps de sa victime serait enfoui à jamais, dans les entrailles de la terre, le secret de son crime. Après deux heures d'une marche précipitée, Moyaux arriva sur le lieu du supplice. Jeanne n'avait pas cessé de dormir pendant le trajet, il la suspendit au-dessus de l'abîme, et sans hésitation, comme sans pitié, il l'y laissa tomber.

Depuis ce moment commencèrent, pour la malheureuse enfant, les douleurs d'une épouvantable agonie; elle n'avait pas été tuée par la violence du choc qu'avait amorti le cadavre d'un chien putréfié.

Bientôt ses plaintes, ses gémissements se firent entendre, Moyaux eût le triste courage de les écouter pendant trois longues heures, il resta près du puits épiant le moment où le dernier soupir de l'innocente victime lui annoncerait qu'il n'existait plus de témoin de son abominable forfait.

A cinq heures du matin, l'enfant vivait encore, mais le jour allait venir ; craignant d'être surpris, l'assassin crut prudent de rentrer dans Paris. Pendant les jours qui suivirent, il se montra à plusieurs de ses amis, qui ne remarquèrent rien d'insolite dans son attitude et dans son langage. Il causait sans trouble et sans embarras, et si on lui demandait des nouvelles de Jeanne, il répondait qu'elle était à Montmartre, en lieu sûr.

Cependant le samedi, 3 février, entre quatre et cinq heures du soir, les gémissements qui sortaient du puits de Bagneux avaient été entendus d'un passant ; un puisatier y étant descendu, trouva la petite fille encore vivante, mais sans connaissance et sans mouvement, elle avait la cuisse et la jambe gauche fracturées en plusieurs endroits, les reins et le front étaient le siége de graves contusions ; elle fut transportée à l'hôpital Cochin, où elle mourut, le lendemain dimanche à trois heures du matin, des suites de la commotion cérébrale que la chute avait occasionnée.

Rien ne pouvait alors faire connaître quelle était cette enfant, son corps fut transporté à la Morgue, son signalement publié dans les journaux, et son image reproduite par de nombreuses photographies.

Dès le 6 février, son grand-père, le sieur Minard, la reconnut, et déclara que son gendre seul pouvait être l'auteur de sa mort. Moyaux fut activement recherché, mais il parvint, pendant longtemps, à cacher le lieu de sa retraite ; on pensait même qu'il s'était réfugié en Belgique, lorsque le 16 février il révéla sa présence à Paris par de nouveaux crimes.

Depuis la mort de Jeanne, il n'avait plus qu'un seul désir de satisfaire sa vengeance en tuant sa femme ; celle-ci s'était réfugiée chez son père, à Bagneux ; pendant huit jours, Moyaux vint chaque soir rôder autour de la maison, attendant le moment favorable pour accomplir son criminel dessein. Le 16 février, vers sept heures du soir, il s'était mis en observation sous un hangar attenant à la maison de son beau-père. Le sieur Minard était alors en train de souper avec sa fille et sa servante.

A huit heures, lorsque le repas fut achevé, il sortit pour quelques instants dans sa cour; Moyaux le vit passer, et pensant trouver sa femme seule dans la cuisine, il y entra précipitamment.

Mais la femme Moyaux remontait en ce moment l'escalier de sa chambre situé au premier étage. Moyaux se jeta sur ses pas, en tirant sans la voir, mais dans sa direction, un coup de feu qui ne l'atteignit pas; pendant ce temps sa femme avait gagné sa chambre, en toute hâte, et s'y était enfermée, mais bientôt elle entendit briser la porte du palier, et folle de terreur, elle se laissa tomber par la fenêtre, et alla se cacher chez un voisin.

A ce moment, le sieur Minard accourait au secours de sa fille et s'élançait dans l'escalier; Moyaux, se retournant vers lui, l'ajuste et lui tire, presque à bout portant, un coup de revolver: Minard, légèrement blessé à l'épaule, se sauve en appelant au secours; la servante, de son côté, donna l'alarme, et, de tous côtés, la foule se rassemble autour de la maison. Moyaux était resté au premier étage; dans son exaspération, il déchargea par deux fois son revolver au milieu de la chambre, où il cherchait encore sa femme, dont il ignorait la fuite.

Enfin, plusieurs hommes pénètrent dans la maison, mais quand ils se montrent au pied de l'escalier, ils sont accueillis par deux coups de revolver qui les font reculer; un instant après, Moyaux apparaît à la fenêtre du premier étage, et tire deux autres coups de feu, sans atteindre personne. Une semblable attitude avait intimidé les assistants, qui négligèrent même de cerner complétement la maison.

Quand la gendarmerie vint sur les lieux, Moyaux avait disparu. Depuis ce moment, il parvint, pendant trois semaines, à échapper à toutes les recherches: enfin le 9 mars, il traversait la rue Saint-Paul à Paris, lorsqu'il fut remarqué par un sieur Deger avec lequel il avait travaillé dans la maison Crespin, et qui le fit arrêter par un agent.

Saisi ainsi à l'improviste, Moyaux n'opposa pas de résistance, bien qu'il eût sur lui son revolver et qu'il eût souvent annoncé l'intention de vendre chèrement sa vie. Dès ce moment, il avoua sans réticence, les crimes que, d'ailleurs, il n'aurait pu nier utilement, et dont il doit actuellement rendre compte à la justice.

En conséquence, Victor Moyaux est accusé:

D'avoir, en 1876 et 1877, à Paris, commis le crime de faux en écriture de commerce;

D'avoir, à la même époque et au même lieu, commis le crime de faux en écriture privée ;

D'avoir, en 1877, au même lieu, fait usage des dites pièces fausses, sachant qu'elles étaient fausses;

D'avoir, le 3 février 1877, sur le territoire de la commune de Bagneux (Seine), commis volontairement un homicide sur la personne de Marie-Jeanne Moyaux, avec cette circonstance que le dit homicide volontaire a été commis avec préméditation ;

D'avoir, le 16 février 1877, à Bagneux, (Seine), commis volontairement une tentative d'homicide sur la personne d'Adrienne-Sophie Minard, femme Moyaux, laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet, que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur.

Avec ces circonstances que la dite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation, guet-apens, qu'elle a précédé, suivi, ou accompagné le crime de tentative d'homicide ci-après spécifiée :

D'avoir le 16 février 1877, à Bagneux, (Seine,) commis volontairement une tentative d'homicide sur la personne de Jean-Baptiste Minard, laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur.

Avec les circonstances que ladite tentative d'homicide volontaire a été commise avec préméditation; qu'elle a précédé, suivi ou accompagné le crime de tentative d'homicide ci-dessus spécifiée.

Crimes prévus par les articles 2, 147, 148, 150, 151, 164, 302, 304 du Code pénal.

(*Par dépêches télégraphiques*)

Paris, lundi 3 h. 25 m.

Pendant toute la lecture de l'acte d'accusation, Moyaux pleure.

Il refuse de répondre à l'interrogatoire du président, ou ne répond que par monosyllabes.

Cependant, il déclare qu'il voulait tuer sa femme. L'idée de tuer son enfant lui vint le 9 janvier.

LE PRÉSIDENT : Pourquoi avez-vous tué votre enfant ?

MOYAUX baisse la tête et pleure, puis répond : Que voulez-vous que je fisse ? Je n'avais pas d'argent et je n'avais pas l'intention de vivre.

L'audience continue.

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 13 mai 1877.

M. Ernest Picard, sénateur républicain, ancien ministre, a succombé hier, à Paris, des suites d'un rhumatisme goutteux.

M. Picard était âgé de cinquante-six ans.

Bucharest, 12 mai, 4 h., s.

L'Eglise de Kalafat est complètement détruite par l'incendie des obus turcs.

La Chambre a voté l'appel sous les armes de tous les hommes valides de 18 à 60 ans.

Constantinople, 12 mai, 6 h. s.

Aujourd'hui, à la Chambre des députés, le grand-vizir Edhem-Pacha a présenté un projet de loi portant que le sultan accepte le surnom de « Victorieux. »

Le cuirassé l'*Iride* vient d'entrer dans le Bosphore avec un vapeur et un aviso de l'Etat russe capturés.

Lundi aura lieu la proclamation officielle de l'état de siége.

Bucharest, le 12 mai, 10 h. 20

Par suite de l'explosion du grand monitor turc, qui a sauté devant Braïla, tout l'équipage, moins 4 hommes, a péri.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Jugements préparatoires à fin de déclaration d'absence.

—

Nous apprenons que la droite n'interpellera pas aujourd'hui le gouvernement.

—

Paris 14 mai, 5 h. 1/2 m.

Paris-Journal croit « pouvoir confirmer qu'il n'y aura pas d'interpellation au Sénat par des considérations purement patriotiques, les conservateurs ont renoncé, en effet, à poser même une question au ministère. Nos amis ne veulent pas aggraver une situation en elle-même fort difficile, et que les complications extérieures peuvent, d'un moment à l'autre, rendre encore plus délicate. Ils se tairont. Ils battront en retraite. Les journaux radicaux ne manqueront pas de les plaisanter sur leur conduite. Forts de la conscience du devoir accompli, ils laisseront dire. »

—

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Des journaux jettent dans le public la nouvelle, vraie ou fausse, du départ de M. le prince Orloff que remplacerait le général Ignatieff.

» Si M. le prince Orloff nous quitte, il peut être assuré qu'il ne laissera parmi nous que des souvenirs de profonde sympathie.

» Cette sympathie a sa source et dans les qualités personnelles du prince et aussi, répétons-le bien haut, dans les sentiments de vieille et presque instinctive amitié du peuple français pour le peuple russe, rarement notre ennemi et toujours loyal et généreux dans la guerre.

» En laissant de coté toute considération politique, la France n'oubliera jamais que les princes de la famille impériale des Romanoff sont les premiers qui l'ont visitée après ses cruelles épreuves. »

—

Petite Bourse du dimanche :

3 0/0, 67.20.
5 0/0 102,40.
Turc, 8.25.
Egyptienne 1873, 163,12.
Italien 63,35.
Chemins 253.75
Florins 54 1/16.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

La guerre d'Orient.

Bucharest, 13 mai.

33,000 Bulgares formant deux brigades distinctes, vêtus d'uniformes aux couleurs de leur province, campent aux environs de Ploiesti.

Le comité slave de Moscou leur a envoyé 18 pièces de canon, 6.000 uniformes, 20,000 chassepots et 1,600,000 cartouches.

Bucharest, 13 mai, 6 h. soir.

Le grand duc Nicolas s'installera demain à Ploiesti.

Il viendra rendre une visite au prince Charles.

Les troupes russes ont recommencé leur mouvement dans la direction de Giurgewo, et l'accentuent. Les troupes continuent à arriver par la chaussée. Elles font un détour pour éviter la ville et se rendre à la gare.

Cette nuit, les Turcs ont essayé de débarquer à Oltenitza. Les troupes roumaines leur ont résisté courageusement.

Le général Manu a demandé des renforts.

New-York, 13 mai.

Le bruit a couru que la flotte russe partirait mardi prochain, ce bruit n'est pas encore confirmé.

Marseille, 13 mai, 1 h. soir.

Hier, nouvelle séance orageuse au Conseil municipal. On s'y est dit des choses très-dures. On s'est traité de « fous » et d' « ignorants ».

A la suite de cette échauffourée républicaine, deux conseillers, MM. Borelly, fournisseur de navires, et Paris Marius, maître portefaix, ont donné leur démission.

Washington, 13 mai.
6 heures 51 soir.

D'après les observations du bureau météorologique du *New-York Herald*, «Une dépression traverse l'atlantique et arrivera sur les cotes de l'Angleterre et de la France, mardi 15 courant, De forts vents Nord-Est et Sud-Ouest accompagnés de pluies et d'éclairs sont probables.

Les navires en partance pour le Nord de l'Amérique rencontreront sur leur route des montagnes de glace flottante. .

Le steamer *City of Richmond* est arrivé. Le capitaine a déclaré avoir rencontré le steamer *City of Brussels* mardi dernier, avec son hélice cassée. Tout allait bien à bord, il se rend sous voiles à Liverpool où il est attendu jeudi ou vendredi.

Il a à bord de nombreux pèlerins et porte des sommes considérables destinées au pape.

Berlin, 13 mai.

Hier soir, le comte Schouwaloff ambassadeur de Russie à Londres, qui est attendu ici, est parti de Cologne pour se rendre à Friedricksrul auprès du prince de Bismarck.

Il n'arrivera à Berlin que ce soir.

DERNIÈRE HEURE

Paris, lundi 14 mai, midi.

L'ambassade de Russie dément la victoire turque à Batoum.

Athènes, lundi 14 mai.

Un mémorandum, adressé par la Grèce à la Turquie, proteste contre la mise en liberté des brigands qui étaient prisonniers à Janina.

Constantinople, lundi 14 mai.

Les travaux de défense de Constantinople sont activement poussés, sous la direction d'ingénieurs anglais.

Londres 14 mai.

On croit que le cabinet anglais obtiendra, aujourd'hui, 60 à 80 voix de majorité; il continuera à garder son attitude d'observation vigilante.

St-Pétersbourg, 14 mai.

Les journaux officieux russes ne sont pas mécontents des débats de la Chambre des communes anglaises; ils disent qu'aucun conflit n'est à craindre, car la Russie ne songe nullement à blesser les intérêts de l'Angleterre ou d'aucune autre puissance.

Londres, lundi, 14 mai.

Une dépêche que le *Times* a reçue de Constantinople dit que l'Angleterre fait acheter en Turquie cent mille têtes de bétail.

La flotte anglaise est attendue à Port-Said le 15 mai.

DÉPÊCHES PARLEMENTAIRES

Versailles, lundi 14 mai,
12 h. 40.

C'est grâce à l'intervention de Mgr Dupanloup, que la droite, réunie hier soir, chez M. de Lareinty, a décidé d'abandonner l'interpellation au sujet du vote de l'ordre du jour du 4 mai.

La réunion a chargé Mgr Dupanloup de voir M. le ministre des affaires étrangères.

Versailles, lundi 14 mai,
12 h. 50.

Le sénateur Lavergne vient d'être frappé d'apoplexie.

Versailles, lundi 14 mai 1 heure.

On dit que la droite pourrait bien revenir sur sa décision d'hier soir.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu ici tout à l'heure.

Versailles, lundi 14 mai 2 h. s.

Il y avait foule dans tous les trains parlementaires.

Les sénateurs de la droite viennent de se réunir dans le onzième bureau, sous la présidence de Mgr Dupanloup, pour discuter encore une fois la question de l'interpellation.

Au nom de la majorité des évêques de France, Mgr Dupanloup a supplié ses collègues de renoncer à cette interpellation.

MM. de Franclieu, Chesnelong, Belcastel et surtout M. de Lareinty ont combattu l'évêque d'Orléans et se sont prononcés en faveur de l'interpellation.

MM. de Broglie et de Meaux se sont, au contraire, prononcés dans le même sens que Mgr Dupanloup.

On est allé aux voix et on a décidé qu'il n'y aurait ni question, ni interpellation.

Versailles, 3 heures.

La décision définitive de la droite vient d'être connue dans les couloirs. Elle y produit le plus vif émoi.

Les républicains s'en montrent radieux; beaucoup de royalistes paraissent atterrés et prédisent que le Sénat sera bientôt impuissant à mettre une digue aux envahissements des radicaux.

Versailles, lundi 3 h. 55.

Le bruit court que le sénateur Lavergne est mort.

SENAT

Séance du lundi 14 mai 1877.

(Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.)

PRÉSIDENCE DE M. D'AUDIFFRET-PASQUIER

La séance, qui paraissait devoir offrir tant d'intérêt, sera terne. Les télégrammes parlementaires du *Journal de Roubaix* indiquent pourquoi.

Le Sénat vote, sans discussion, la loi ayant pour objet de fixer les nouvelles limites des communes du Bourget, de Dugny, de la Courneuve et de Drancy (Seine).

Il adopte aussi sans débat la loi tendant à autoriser le département du Loiret à contracter un emprunt et à l'imposer extraordinairement pour diverses dépenses d'intérêt départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures 10 m.

Le Sénat se réunira vendredi.

CHAMBRE DES DEPUTES

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*).

Séance du lundi 14 mai 1877

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

M. MENIER fait une rectification sans importance au procès-verbal de la dernière séance qui est ensuite adopté.

M. RAOUL DUVAL demande à poser une question au ministre des finances sur l'inconvénient que présente la loi sur les timbres en ce qui concerne les effets de commerce.

M. LÉON SAY, ministre des finances, répond que le gouvernement a reconnu ces inconvénients et que des moditications sont à l'étude.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi municipale.

Les articles 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61 et 62 sont votés presque sans débats.

Des amendements présentés par MM. Talandier, de Tocqueville et Gasté sont repoussés.

L'article additionnel de M. de Gasté, demandant que dans les villes au-dessous de 20,000 âmes, les maires soient élus par la population municipale, est rejeté par 289 voix contre 111.

La Chambre décide qu'elle passera à une deuxième délibération sur la loi municipale.

M. LECESNE aborde la proposition de réduction des taxes télégraphiques.

Les bancs des députés se vident.

La séance continue.

Charade

Dans ses jours de splendeur, quand la superbe [Rome,
Que souvent parmi nous l'on cite et l'on re- [nomme,
Voulait de ses consuls honorer à la fois
Les vertus, la valeur et les rares exploits,
A la postérité transmettre leur mémoire,
Enfin de leurs hauts faits éterniser la gloire,
Elle offrait à chacun la palme du vainqueur.
Debout sur mon premier, le fier triompha- [teur
Portait avec orgueil ce prix de son courage,
De la reconnaissance éclatant témoignage.
Celui dont la fortune a comblé tous les vœux,
Qui tient de la nature un cœur bon, géné- [reux,
Veut-il de l'indigent alléger la souffrance,
Veut-il lui procurer une honnête abondance,
Avec discernement qu'il place mon dernier.
Lorsque dans les sillons s'élève mon entier,
Du fermier négligent attestant la paresse,
Il épuise des champs l'engrais et la richesse.

—

Le mot du logogriphe d'hier est : *Dame, ame.*

MARCHE DE CAMBRAI du 12 mai

Blé blanc	25 ..	à 28 ..	GRAINES			
Blé roux	22 ..	24 ..	Œillette	32 ..	33 ..	
Seigle	13 ..	14 ..	Colza	.. ..	.. ..	
Avoine	7 50	10 ..	Cameline	17 ..	21 ..	
Far. tre qté	46 50	..	Lin	84 ..	91 ..	
» 2e qté	43 .	.. ..	HUILES			
TOURTEAUX			Œillette 1re qté	123 ..		
Œillette	19 ..	.. ..	» 2e qtés	..		
Colza	18 ..	20 ..	Colza épurée	91 ..		
Cameline	20 .	.. ..	» brute	87 ..		
Lin du pays	24 50	26 ..	Cameline	74 ..		
Lin étrang	. ..	.. ..	Lin du pays	76 ..		

MARCHÉ DE CASSEL du 9 mai

44 hect.	de blé vendus, de	27 ..	à 28 50
16 —	de fèves, de	20 ..	21 50
10 —	d'avoine, de	11 ..	13 ..
... —	de graine de lin, de	.. ..	.. ..
.. —	de colza, de	.. ..	.. ..
—	de cameline, de	.. ..	.. ..
3100 kil.	beurre en bloc, le kilog	2 00	2 40
450	Beurre en pièces, demi-kil. de	1 30	1 45
	(Œufs (les 26), de	1 60	1 45
	Lin (la botte de 1 k. 500 gr.) e	..	
	Prix moyen du blé	28	

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux « *obtiennent mille guérisons par an.* » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chûtes de cheveux, etc. Consultations à Paris, RUE RIVOLI, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. Dépôt des Eaux et Pommades Mahon à Roubaix, pharmacie Couvreur, rue Neuve, 20.

La Maison du Pont-Neuf de Paris, voulant étendre ses relations commerciales en Province; nos lecteurs nous sauront gré de lire attentivement, à la 4e page, l'annonce de la Maison du Pont-Neuf, qui les fait profiter des mêmes bénéfices que les acheteurs de Paris, avantages offerts par cette seule maison.

Recommander, en cette saison de *rhumes* et de *grippe*, *bronchites* le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins.

CONTREFAÇONS. — Les personnes qui font usage du **Chocolat** purgatif de **Desbrière**, devront vérifier en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris, et si la boîte porte la signature **Desbrière**.

MAL DE DENTS. — L'Eau du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies.
13257—554

VIANDE FER ET QUINA

Les médecins et les malades doivent recourir au **Vin Ferrugineux Arnaud**, au **Quina** et à la **Viande**, dans la chlorose, l'anémie, les épuisements, les affections scrofuleuses ou rachitiques, les retards ou suppressions, les menstruations difficiles, en un mot, dans toutes les maladies causés par l'*altération* ou l'*appauvrissement du sang*.
Docteur GIRAUD.

CE VIN, A L'EXP. PARIS 1875, A REÇU DU JURY MÉDICAL LA plus haute récompense DÉCERNÉE AUX VINS MÉDICINAUX.

Roubaix chez MM. Colin, Deschott, ph.
13628